AIR CANADA

QUESTION RELATIVE À L'EMPRUNT CONTRACTÉ EN GRANDE-BRETAGNE

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des

Hier, l'honorable ministre déclarait que la Société Air Canada avait contracté un emprunt de l'ordre de 30 millions et demi de dollars en Grande-Bretagne, en échange de moteurs Rolls Royce. Est-ce que l'honorable ministre a essayé d'obtenir de la Grande-Bretagne un remboursement de 30 millions et demi de dollars sur le montant qu'elle nous doit déjà, depuis la seconde guerre mondiale, d'au-delà de deux milliards de dollars avant l'effondrement apparemment imminent du Commonwealth?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LES FINANCES

REPRÉSENTATIONS DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'OTTAWA-CARLETON CONCERNANT L'AIDE FINANCIÈRE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Pourrait-il nous dire si le gouvernement, par son intermédiaire ou celui du ministre d'État chargé de la Commission de la capitale nationale, a été directement ou indirectement approché par le gouvernement de l'Ontario, se faisant l'interprète du gouvernement régional de Carleton, pour demander un réajustement des subventions accordées par le gouvernement fédéral aux municipalités afin de l'aider à résoundre le très grave problème financier qui se pose au gouvernement régional de Carleton?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, aucune démarche de ce genre n'a été portée à ma connaissance.

L'hon. M. Lambert: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre préciserait-il si le gouvernement serait disposé à donner suite à des démarches faites à cet égard, puisque la question concerne toute la région de la capitale nationale?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député doit se rendre compte que sa question prend, dans une certaine mesure, la forme d'une hypothèse, compte tenu de la réponse que devrait y apporter le ministre.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

MESURES POUR EMPÊCHER LES CRIMINELS DE SE PROCURER DES ARMES

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice, mais en son absence, je la poserai au premier ministre suppléant. Comme nos lois destinées à exercer un contrôle sur la possession de fusils ordinaires et d'armes dissimulées n'ont pas empêché les criminels et les membres de ce qu'on appelle les guérillas urbaines de se faire des réserves d'armes au point de se monter un véritable arsenal,

le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures plus restrictives en vue d'empêcher la prolifération des armes de tous genres, qui constitue une menace grave pour notre société?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre de la Justice, je tiens cette question comme préavis.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LE PERSONNEL DE PROTECTION DE NOS RIVIÈRES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Pêches et des Forêts? Pourrait-il nous dire vu, qu'on s'inquiète vivement de la conservation de nos ressources et de la protection de notre environnement, s'il projette d'augmenter le personnel chargé des services de protection de nos rivières puisqu'on l'a réduit sensiblement l'an dernier?

M. l'Orateur: J'estime que la question devrait être inscrite au Feuilleton, mais je puis me tromper; il y a peut-être là une urgence qu'on ne saisit pas facilement. Dans ce cas, le député pourrait soulever sa question au moment de l'ajournement et il aurait alors la possibilité de s'exprimer plus longuement.

LES FINANCES

LA BANQUE MERCANTILE—LE NOUVEL ARRANGEMENT RELATIF À L'APPARTENANCE ÉTRANGÈRE ET À LA CAPITALISATION

M. David Lewis (York-Sud): Puis-je poser au ministre des Finances une question qu'en son absence, lundi dernier, j'ai posée au premier ministre suppléant? Le ministre s'engagerait-il à faire une déclaration à l'appel des motions pour renseigner plus amplement la Chambre—je sais bien qu'il y a eu un communiqué de presse—sur les nouveaux arrangements que lui-même et le gouvernement ont pris avec la Banque Mercantile concernant une augmentation quadruple de son capital et, ce qui lui permettrait de quadrupler le volume de ses opérations éventuelles, exigeant que les actions détenues par la First Citibank of New York...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le député fait lui-même une déclaration. Sauf erreur, il a demandé au ministre de dire s'il fera une déclaration. La question est peut-être un peu longue.

M. Lewis: Je regrette qu'elle soit un peu longue. Je voulais m'assurer que le ministre traiterait de tous ses aspects.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Le communiqué de presse qui a été déposé à la Chambre explique les données de la situation. Il s'agit ni plus ni moins d'une situation où la Banque Mercantile présente une requête en vue d'une augmentation de son capital, comme elle est en droit de le faire aux termes de la loi sur les banques. En tant que gouvernement, nous avons indiqué que nous n'autoriserions pas une augmentation du capital à moins qu'une bonne partie de la propriété de cette banque ne passe en des mains canadiennes et que l'on nous garantisse qu'il en sera ainsi.

[M. McKinley.]